

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

### RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Cette demande doit être signée par le **médecin responsable du groupe de médecine de famille (GMF)** et par le **président-directeur général (PDG) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)** ou **toute autre personne désignée par ce dernier**. Elle doit être accompagnée des pièces justificatives des travaux réalisés. Elle doit être envoyée par courriel, entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars de chaque année, pour la révision annuelle du GMF, selon les coordonnées présentées à l'annexe V du Programme de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine de famille (Programme GMF).

**Ne sont pas admissibles les frais liés aux travaux d'aménagement d'un site de GMF situé dans une installation (CLSC ou GMF-U) exploitée par un établissement de santé et de services sociaux.**

Nous demandons un remboursement pour des travaux d'aménagement effectués au GMF \_\_\_\_\_.

### VEUILLEZ COCHER LE VOLET APPROPRIÉ ET COMPLÉTER LES SECTIONS CI-DESSOUS :

	Site(s) concerné(s) (une ligne par site)	Date (année)	Coût des travaux
<input type="checkbox"/> Volet GMF			\$
			\$
			\$
		<b>Coût total</b>	<b>\$</b>
<input type="checkbox"/> Volet GMF-A <input type="checkbox"/> Volet GMF-R	Site concerné	Date (année)	Coût des travaux
			\$

Maximum autorisé selon le Programme GMF : 40 000 \$ (section 6.4.2 du Programme GMF)

Maximum autorisé selon le Programme de désignation accès-réseau pour les GMF (Programme GMF accès-réseau) : 30 000 \$ pour les GMF-A ou 60 000 \$ pour les GMF-R (section 6.2.2 du Programme GMF accès-réseau)

\_\_\_\_\_  
Signature du médecin responsable

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom (lettres moulées)

Le CISSS ou CIUSSS de \_\_\_\_\_ s'engage à rembourser le GMF au plus tard le \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du PDG ou de son représentant désigné du CISSS/CIUSSS

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom (lettres moulées)